

# PRB PLANISOL FIBRÉ

**ENDUIT DE RAGRÉAGE FIBRÉ AUTOLISSANT**


## Les **+** de PRB PLANISOL FIBRÉ

- +** Polyvalent neuf et rénovation
- +** Épaisseur de 3 à 15 mm (rattrapage ponctuel jusqu'à 30 mm)
- +** Lissage parfait
- +** Compatible sur planchers chauffants
- +** Pompable



Locaux P3

**CONDITIONNEMENT**

- Sac papier de 25 kg
- Palette de 1,2 t soit 48 sacs de 25 kg

**CONSERVATION** : 12 mois.

**CONSOMMATION**

- 1,5 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur

## DOMAINE D'EMPLOI

**USAGE**

- Sols intérieurs
- Locaux P2 et P3 en neuf et rénovation.
- Privatifs et collectifs.
- CPT 3634 v2, 3635 v2.
- DTU et réglementations en vigueur.

**SUPPORTS ADMISSIBLES**
**NEUFS :**

- Bétons.
- Chapes au mortier de ciment.
- Chape liquide ciment (1).
- Planchers chauffants sous chape.
- Chapes sèches en plaques de plâtre cartonées ou à base ciment (1).

- Bétons allégés (1).
- Panneaux de bois CTB.H ou CTB.X de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtement (rigides et stables).

**RÉNOVATIONS :**

- Anciens carrelages adhérents (collés ou scellés).
- Anciennes peintures de sols poncées, adhérentes et résistantes.
- Dalles en PVC rigides.
- Parquets collés ou à lames posés sur lambourdes (rigides et stables).

(1) Bénéficiant d'un Avis Technique CSTB.

**SUPPORTS INTERDITS**
**Ne pas appliquer sur :**

- Supports friables ou instables.
- À l'extérieur.
- Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
- Sols industriels.

**REVÊTEMENTS ASSOCIÉS**

- Carrelages collés.
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Parquets collés, parquets flottants.
- Système d'isolation phonique mince.
- Système de protection à l'eau SPEC ou SEL.

**NB** : PRB PLANISOL FIBRÉ est compatible avec la plupart des colles.

**CONDITIONS D'APPLICATION**

- Entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds, trempés.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

**COMPOSITION**

Poudre fine grise composée de :

- Liants hydrauliques.
- Charges minérales fines.
- Sables de quartz.
- Fibres synthétiques.
- Résine redispersable.
- Régulateur de prise.
- Adjuvants spécifiques.

**PRODUIT**
**POUDRE :**

- Masse volumique apparente : 1,25 ± 0,1 t/m<sup>3</sup>
- Granulométrie : < 600 µm
- pH alcalin : 12,5 ± 0,5

**PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :**

- Classe selon EN 13813 : CT - C20 - F4
- Adhérence sur bois, carrelage : ≥ 1 MPa
- Adhérence sur ciment : ≥ 4 MPa
- Résistance en flexion : ≥ 4 MPa
- Résistance en compression : ≥ 18 MPa
- Dureté Shore D : ≥ 80
- Réaction au feu : A1<sub>fl</sub> (M0)

**MISE EN ŒUVRE**

- Temps de repos avant emploi : 2 min
- DPU : 20 min
- Pouvoir autolissant : 15 min
- Temps de prise : 3 ± 1 h
- Délai d'attente avant circulation : environ 4 h
- Délai pour ponçage : de 12 à 24 h
- Délai de recouvrement (suivant épaisseur et température) :
  - Par du carrelage ou textile : de 4 à 12 h
  - Par des sols plastiques : de 24 à 48 h
  - Par des parquets collés : de 48 à 96 h
  - Par une peinture de sol : 7 jours

**ÉPAISSEURS D'EMPLOI :**

- locaux P2, pose sols souples : de 3 à 15 mm
- locaux P3, pose de carrelages ou de parquets, supports bois et rénovations : de 3 à 15 mm

**NB** : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en oeuvre peuvent sensiblement les modifier.

## MISE EN ŒUVRE

**Se reporter aux Fiches Procédés PRB**
**PRÉPARATION DES SUPPORTS**

- Les supports devront être secs, sains, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés, ne pas ressuer l'humidité, être non fissurés.
- Les éléments nuisant à l'adhérence tels que traces de peinture, de corps gras, la litanie superficielle etc... seront décapés.
- Planchers bois : ils seront rigides (sans flexion) et stables, conformes au DTU 51.3 et être ventilés en sous-face. Renforcer la fixation si nécessaire.

- \* Eliminer les cires ou vitrificateur avec ponceuse à parquet, puis dépoussiérer par brossage et aspiration.
- \* Sur ancien parquet, un treillis de verre en maille 10 x 10 pour renfort (optionnel) peut être ajouté par agrafage sur primaire sec.
- Les trous importants seront rebouchés préalablement 3 à 4 h avant l'opération de ragréage.
- Désolidariser en périphérie.
- Sur tous les supports, appliquer le primaire d'accrochage **PRB ACCROSOL AG** ou **ACCROSOL PLUS** à raison de 200 ± 300 g/m<sup>2</sup> et laisser sécher de 4 à 24 h.

- Anciens carrelages, peintures, dalles vinyl : lessiver, poncer, griffer ; rincer et laisser sécher.

**PRÉPARATION DU PRODUIT**

- Gâcher 1 sac de 25 kg avec 6 à 6,5 l d'eau propre avec un malaxeur électrique (500 t/min) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Laisser reposer 2 minutes. Eviter tout excès d'eau.

**APPLICATION**

Manuelle avec lisseuse ou pompe\* à malaxage continu. Appliquer l'enduit en une seule couche :

- à l'aller tenir l'outil à 45°/90° pour remplir les pores et de façon à chasser les bulles d'air
- au retour, régler à l'épaisseur souhaitée et lisser avec la lisseuse tenue presque à l'horizontale.
- Possibilité d'emploi d'un rouleau débulleur.
- \* *Machine* : demander conseils au fabricant (fibres).

**PRÉCAUTIONS D'UTILISATION**

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage et à la fiche de données de sécurité avant emploi.